

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAPRADE
PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2025

Etaient présents :

Mesdames : Alexandra BEAUFORT - Dominique BEAUME - Marie-Thérèse CHARPENTIER - Odile DEFAY - Betty PEYRET - Adrienne WIERZBA

Messieurs : Claude BRUYERE - Guy CHANAL - Guy CHAPELLE - Etienne CHARBONNIER - Michel DEMOURGUES - Joseph PANDRAUD - Jean TEYSSONNEYRE
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Mesdames :

Messieurs :

Absents :

Mesdames :

Messieurs : Jérôme RIVAT

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy CHAPELLE.

13 présents + 0 pouvoir : quorum atteint et 13 votants

Michel DEMOURGUES a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 18h30

Présentation de l'ordre du jour :

➤ **AFFAIRES GENERALES**

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2024 ;
- Débat d'Orientations Budgétaires 2025 ;
- Conférence AGIRC-ARRCO
- Compte-rendu annuel des mutuelles communales (bilan des adhésions)

➤ **QUESTIONS DIVERSES**



➤ **AFFAIRES GÉNÉRALES**

○ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Michel DEMOURGUES est proposé en tant que secrétaire de séance.

VOTE : Approuvé à l'unanimité

○ **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2024**

Aucune modification n'est demandée.

VOTE : Approuvé à l'unanimité

○ **Débat d'Orientations Budgétaires 2025**

La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de + 3 500 habitants. Il doit être organisé dans les 10 semaines qui précèdent l'examen du budget.

Malgré la baisse de population constatée au 1^{er} janvier 2025, passage en-dessous du seuil des 3 500 habitants au niveau de la population municipale, la population totale est supérieure (3 561 habitants). La commune demeure donc assujettie à l'obligation du DOB.

Son organisation doit permettre d'informer les élus et de favoriser la démocratie participative au sein des assemblées en facilitant la discussion sur les priorités et l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Les échanges se sont appuyés sur la transmission, en amont de la séance, d'un rapport qui présente :

- les orientations budgétaires du futur exercice (évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes des deux sections, hypothèses retenues concernant l'évolution des concours financiers, de la fiscalité, de la tarification, des subventions et l'évolution des relations financières entre commune et EPCI),
- les engagements pluriannuels envisagés,
- la structuration et la gestion de la dette,
- les perspectives pour le budget primitif et les dépenses de personnel.

Une délibération doit être prise pour prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires. Ce dernier est à relater dans le procès-verbal de la séance du conseil d'administration. Le procès-verbal sera transmis au Président de la CAPEV, mis à disposition du public en mairie et le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) sera publié sur le site internet de la commune.

Le Projet de Rapport d'Orientation Budgétaire est présenté en **(Annexe 1)**.

○ **Conférence AGIRC-ARRCO**

L'AGIRC-ARRCO organise une conférence gratuite dont la thématique sera « Les clés pour rester en forme » mardi 17 juin 2025 de 14h à 16h au centre culturel de Saint-Germain-Laprade. Cette conférence sera animée par Eva ALMEIDA, médecin directeur du centre de prévention AGIRC-ARRCO de Clermont-Ferrand, spécialiste de la prévention santé. L'objectif est de mieux comprendre et de prévenir les effets du vieillissement (comment préserver son sommeil et sa mémoire, quelle alimentation privilégier, quelle activité physique pratiquer, pourquoi maintenir des liens sociaux).

Il faudra penser à publier l'affiche sur les différents supports de la commune et transmettre au club Les Genêts d'Or.

○ **Compte-rendu annuel des mutuelles communales (bilan des adhésions)**

Madame Betty PEYRET a présenté le bilan concernant les adhésions aux trois mutuelles en partenariat avec la commune :

- **MUTUALIA** : à répartition égale entre la permanence en mairie, le domicile, en agence et par mail ou téléphone, plus d'une quarantaine de devis ont été réalisés pour une vingtaine de contrats signés, soit une trentaine d'adhérents couverts dans la tranche d'âge de 65 à 80 ans ;
- **AESIO PREVOYANCE** : 33 adhésions sur les trois premiers niveaux des 6 garanties individuelles proposées pour une moyenne d'âge de 67 ans
- **AXA** : Sur 62 rendez-vous réalisés, 24 contrats ont été signés.

Les mutuelles ont été contentes de l'accueil qui leur a été réservé et de la communication réalisée. Ce premier bilan reste plutôt satisfaisant. Une communication locale et régulière reste cependant très importante pour que ces partenariats puissent s'étoffer et satisfaire le plus d'administrés.

Une rencontre est prévue lundi 7 avril à 14h avec M. DAILLOUX Sébastien pour échanger autour de l'offre « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » pour MILTIS.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

○ **Aide exceptionnelle** : une aide exceptionnelle sera accordée pour prendre en charge une partie des frais concernant le déplacement à l'OFPRA à Paris pour une demande de visa de réfugié. Cette aide vient en complément de celle attribuée par le Comité d'Aide aux Réfugiés.

○ **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Haute-Loire** : à l'occasion de son assemblée générale, le CIDFF Haute-Loire propose une journée d'étude sur le contrôle coercitif (mécanisme et impact sur les victimes adultes et enfants, rôle des professionnels) avec comme intervenante Andreea GRUEV-VINTILA. Cette journée se tiendra le mardi 1^{er} avril 2025 de 8h30 à 16h30 à la Maison Pour Tous de Brives Charensac. La participation est gratuite mais la réservation obligatoire avant le 15 mars.

○ **Banque alimentaire** : 13 foyers, soit environ une trentaine de personnes bénéficient de la banque alimentaire.

○ Une demande est faite dans le sens de savoir s'il serait possible d'organiser un achat groupé de fuel et de granulés.

Le prochain conseil d'administration est fixé au 1^{er} avril 2025 à 18h30.

FIN DE LA SEANCE : 19H30



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAPRADE
PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2025

Signatures :

Le Président

Guy CHAPELLE



Le secrétaire de séance

Michel DEMOURGUES

PREFECTURE DE HAUTE-LOIRE
COURRIER
10 AVR. 2025